



À CHACUN SON STYLE

Parquets en majesté

TEXTE > VÉRONIQUE OLIVIER

Avec un large choix d'essences de bois, de largeurs et longueurs de lames, de possibilités de décors et de techniques de pose, le parquet a sa place dans toutes les pièces de la maison.



Grande largeur
Parquet massif en chêne vieilli. Plusieurs finitions possibles.
Largeur de lame, jusqu'à 300 mm. 195 €/m². "Louis XVI". Origines.

Chaleureux, résistant, naturel et facile d'entretien, le parquet est une valeur sûre.

Selon l'Union française des fabricants et entrepreneurs de parquet (UFFEP), le terme désigne "tout revêtement de sol en bois ou à base de bois dont la couche d'usure (la partie visible de la lame) a au moins 2,5 mm d'épaisseur". Cette définition vise donc exclusivement les parquets massifs et contrecollés. Avant de faire votre choix, découvrez les caractéristiques de chacun, car il faut tenir compte de plusieurs paramètres: l'usage fait de la pièce à laquelle il est destiné, la décoration générale et le budget. Les prix varient en effet en fonction de



Brossé
Pin des Landes massif, finition brossée.
40 €/m². Finnforest.

l'épaisseur et de l'essence de bois, de la surface à parqueter, mais aussi des motifs et de la méthode de pose.

Massif, garanti à vie

Le parquet en bois massif est le parquet traditionnel, celui qui craque sous les pas et dont la durée de vie dépasse les 100 ans. Taillées dans une seule pièce de bois, les lames ont une épaisseur de 22 mm minimum, mesurent entre 250 et 1300 mm de longueur et entre 50 et 140 mm de largeur. Comme elles sont très sensibles aux variations hygrométriques de la pièce et aux changements de température, il est recommandé, quelques jours avant la pose, de stocker le parquet dans la pièce de destination afin qu'il s'adapte à son futur environnement. Le parquet massif se colle (lames minces) ou se cloue sur des lambourdes (lames épaisses). Posé généralement à l'état brut, il reçoit ensuite les finitions. Il s'entretient avec un vernis vitrifiant, de la cire ou de l'huile. Ce type de parquets permet toutes sortes de combinaisons décoratives telles que le motif "Bâtons rompus" et le fameux "Versailles".

Contrecollé, facile à vivre

Le parquet contrecollé est constitué de trois couches: la couche supérieure est une essence noble et les deux couches suivantes sont des dérivés de bois. Ce type de parquet permet de disposer de lames larges (jusqu'à 260 mm) et longues (2 m et plus). Il requiert une pose flottante lorsque les lames sont fines (8 à 10 mm) et une pose collée pour les plus épaisses (14 à 23 mm) et en cas de chauffage par le sol. Souvent traités en usine et vendus avec une finition vitrifiée, les parquets contrecollés ne nécessitent aucun traitement après la pose et sont faciles d'entretien. La durée de vie du parquet contrecollé est plus courte que celle d'un parquet massif (cinquante ans), mais il a d'autres



Doux

Parquet massif en sapin du Nord, raboté, naturel. 19,90 €/m². **Finnforest.**



Chaleureux

Châtaignier brossé verni, finition galet. 58,17 €/m². **Parq'avenue (GWP).**



Customisé

La tendance est au mélange des matières : cabochons en inox associés à du chêne massif scié. À partir de 11,27 €/pièce. **Chêne de l'Est.**



Chevronné

En chêne massif, posé à bâtons rompus, existe en plusieurs dimensions. À partir de 61,65 €/m². **Chêne de l'Est.**



Ne craint pas l'eau

Parquet massif en teck pré-huilé avec joint "pont de bateau" intégré, qui assure l'étanchéité entre les lames. Largeur de lame, 85 mm. "Colonie Pont de bateau", Lapeyre.

La filière bois sous haute protection

Au niveau mondial, deux certifications permettent de vérifier l'origine du bois et de garantir aux consommateurs que la forêt dont il est issu n'est pas saccagée mais gérée durablement.

Le PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) concerne les bois européens et le FSC (Forest Stewardship Council) les bois exotiques. Des organismes indépendants effectuent des contrôles régulièrement.

Le label Parquets de France, à l'initiative de l'UFFEP, quant à lui, garantit le savoir-faire français puisqu'il assure d'une fabrication

100 % effectuée sur le territoire français et l'utilisation favorisée de bois nationaux ou européens. Enfin, il existe un organisme chargé de promouvoir la filière bois: l'interprofession France Bois Forêt. Il regroupe une grande partie de la filière forêt bois pour l'ensemble du territoire français: les producteurs forestiers, propriétaires et gestionnaires publics et privés, les communes forestières, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, ainsi que les professionnels de la première transformation du bois (exploitation, parquet massif, énergie...).

qualités: il résiste mieux à l'humidité, il est compatible avec un sol chauffant et sa fabrication industrielle permet tous les styles avec une grande variété d'essences, de couleurs et de motifs.

Des essences adaptées aux usages

Que votre choix porte sur un parquet massif ou un contrecollé, le point déterminant est l'utilisation que vous souhaitez en faire. Pour des pièces très sollicitées, telles que l'entrée et le couloir, le bois devra être dur pour résister au temps (classes B, C et D). Dans un lieu à faible passage, comme la chambre, l'essence pourra être plus tendre (classe A). La décoration du lieu influera également sur le choix de la teinte, claire ou foncée.

Le cas des pièces d'eau

Contrairement à une idée répandue, le parquet peut être posé dans la salle de bain si l'essence est imputrescible. Aujourd'hui, la palette est riche avec les bois exotiques qui se retrouvent dans leur milieu naturel, à l'instar du très résistant bambou, qui présente la croissance et la régénération les plus rapides au monde. Alternative intéressante, les bois réifiés ou chauffés à haute température (frêne, hêtre, pin maritime) et les bois modifiés thermiquement (BMT) ont une bonne stabilité en milieu humide. ☺

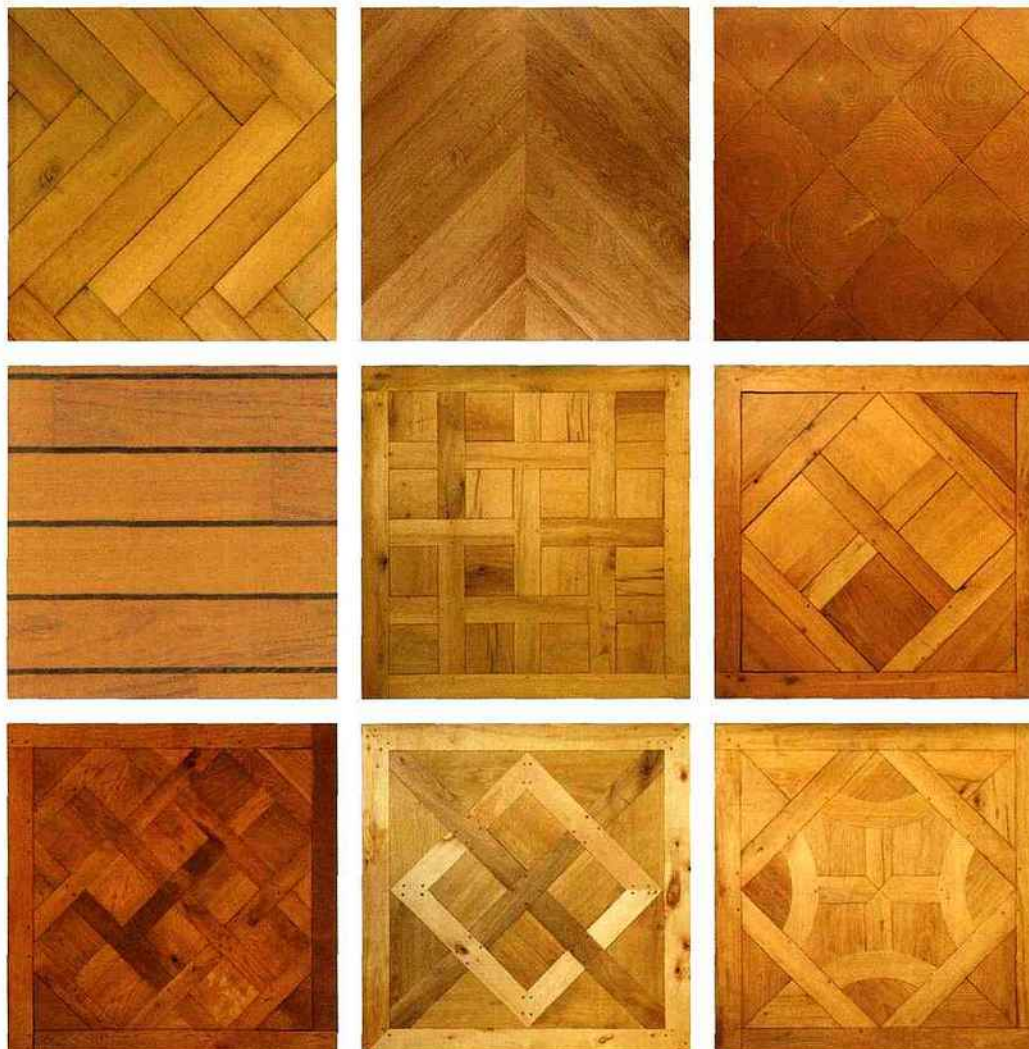


Flamboyant

Contrecollé aspect récupération, finition rouge. À partir de 78 €/m². "Collection Loft Top 4", Chêne de L'Est.

Un petit air de marqueterie !

Voici une présentation, non exhaustive, des "grands classiques" en matière de motifs de parquet. Du grand art !



De haut en bas et de gauche à droite : parquet à bâtons rompus (ici, chêne vieilli), parquet point de Hongrie (vieux chêne), parquet en bois debout (mélèze ou frêne), parquet pont de bateau (contrecollé en chêne), dalle Chantilly (vieux chêne), dalle Soubise (vieux chêne), dalle Versailles (vieux chêne), dalle Chaumont (chêne, noyer, bouleau), dalle Saint-Fargeau (vieux chêne). La dimension des dalles la plus répandue est de 1 x 1 m. Les prix varient de 150 € à 460 € en fonction de la finition et de la dimension. Parquet en point de Hongrie, à partir de 150 €/m². Parquet à bâtons rompus, à partir de 140 €/m². Parquet en bois debout, à partir de 169 €/m². Parquet en pont de bateau, à partir de 105 €/m². Prix TTC (5,5 %). **Émois et bois.**

La classification des essences

Deux grands groupes d'essences sont utilisés pour la fabrication du parquet : européennes et exotiques. Elles sont évaluées en fonction de leur dureté ou résistance et sont classées de A (les plus souples) à D (les plus dures) :

Classe A : épicea, pin sylvestre, sapin, aulne.

Classe B : châtaignier, merisier, teck, mélèze, noyer, pin maritime, sipo, bouleau.

Classe C : charme, chêne, érable, frêne, hêtre, orme, makoré, movingui, moabi, kiroko, eucalyptus, angélique, iroko, afromosia.

Classe D : wengé, doussié, ipé, jatoba, cabreuva, merbau, bubinga, ébène, olivier, cumaru.

Ce qu'il faut savoir sur la pose

La pose flottante ou clipsée.

Uniquement pour les contrecollés, elle est facile à mettre en œuvre et est la moins coûteuse. L'inconvénient est qu'on ne peut l'utiliser dans de très grandes pièces (au-delà de 8 m de largeur).

La pose collée. Aussi bien adaptée aux massifs et aux contrecollés, elle consiste à coller les éléments du parquet directement au support (béton, faux planchers,...).

La pose clouée. C'est la

méthode traditionnelle, quand les lames sont clouées sur lambourdes. Elle est idéale pour les parquets massifs mais reste la solution la plus chère.

TVA : 5,5 ou 19,6 % ?

Si vous achetez le parquet pour le poser vous-même vous le paierez à un taux de 19,6 %. Si vous faites appel à un professionnel pour le poser, le taux descendra à 5,5 %, à condition que le logement soit construit depuis plus de deux ans.